

VENTE A M. ET MME PLADYS
GARAGE N°6 RUE CHARLES TROLLE PARCELLE AN°375

Monsieur Claude WADOUX, fait part au Conseil :

La Commune de Gravelines est propriétaire du garage n°6 sis rue Charles Trollé,

Dans le cadre de sa politique de rationalisation du patrimoine, la Commune a mis en vente ledit immeuble, étant ici précisé qu'il est occupé depuis 2011 par Madame PERRY.

Conformément à l'Article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Service des Domaines a rendu son avis en date du 07 novembre 2022.

Monsieur et Madame PLADYS se sont engagés pour l'achat dudit garage, cadastré section AN n°375, moyennant le prix de **12 500 euros**.

Il est donc proposé au Conseil de céder ledit garage moyennant ce prix.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

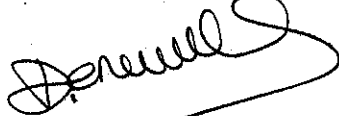
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la vente à M. et Mme PLADYS du garage n°6, cadastré section AN n°375, sis rue Charles Trollé, propriété de la Ville de Gravelines, moyennant le prix de 12 500 euros ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte de vente à intervenir et à résilier l'acte d'occupation à la date du transfert de propriété ;
- La recette sera imputée à l'Article 775 - Fonction 8 - Sous fonction 824 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

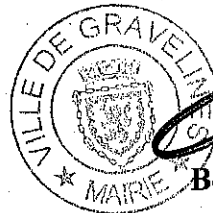
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 19 SEPTEMBRE 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,



Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 22 SEP. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 SEP. 2023

Conseil Municipal convoqué le : 13 Septembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET à partir de 18h03, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 18h55, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,
Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 18h55,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.